

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1617 du Mardi 29 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



LE CHEF DE L'ÉTAT
REÇOIT LE SG DE L'OPEP

P. 16

MDN



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA
INSTALLE LE DIRECTEUR CENTRAL
DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

P. 5

ÉLECTIONS LOCALES



LE RÔLE CLÉ DES MÉDIAS
AU CŒUR DES DÉBATS

P. 16

LES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES DU MONDE AU SERVICE DU PAYS

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE PASSE À L'ACTION



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu les membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, consacrant une nouvelle étape dans la mobilisation des compétences algériennes à travers le monde au service des défis scientifiques, technologiques et économiques du pays.

Pp. 3 et 4

LE SAVIEZ-VOUS ?

PLUS DE 200 GUIDES TOURISTIQUES RÉGULARISÉS À ILLIZI

Plus de 200 guides touristiques dans la wilaya d'Illizi ont été régularisés et des cartes professionnelles ont été délivrées à certains d'entre eux dans le cadre d'une opération nationale, a-t-on appris hier auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya.

Le DTA, Mohamed Ali Ouidène, a expliqué que cette opération nationale avait été lancée depuis la wilaya d'Illizi, en tant que wilaya pilote, et que la régularisation de la situation de ces guides constituera une «valeur ajoutée» pour le secteur touristique dans la wilaya.

Des cartes professionnelles ont été remises à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, présidée par le wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, et qui a

englobé plusieurs points, dont la visite d'un projet d'hôtel à l'entrée nord d'Illizi, actuellement à 70% de réalisation et livrable au mois d'avril prochain.

Cet établissement, dont les différentes structures ont été inspectées par la délégation de wilaya, contribuera à renforcer la capacité d'accueil hôtelière de la wilaya.

Le programme de célébration de cette journée a comporté aussi la tenue d'un Salon de l'artisanat au centre de l'artisanat Daoudi-Souna, au quartier El Wiam, avec la participation de plusieurs artisans, dans le but de valoriser la diversité des produits artisanaux de la wilaya.



APS

UN PÈRE ET SON FILS À LA TÊTE D'UN RÉSEAU DE VOL DE HYUNDAI ACCENT ARRÊTÉS À ALGER

La brigade de la Gendarmerie nationale de la circonscription orientale de Dar El Beïda a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules de marque Hyundai Accent. Quatre individus, dont un père et son fils, sont mis en cause dans cette affaire.

Selon les éléments de l'enquête, le réseau était notamment dirigé par le dénommé Z. Farid, qui aurait agi avec la complicité de son fils, Z. Mohamed, âgé d'une vingtaine d'années. Deux autres individus, identifiés par les initiales B. Madjid et M. Lamine, seraient également impliqués. Les quatre mis en cause sont poursuivis pour constitution d'une association de malfaiteurs et vol par effraction.

UNE PLAINTÉ À L'ORIGINE DE L'ENQUÊTE

L'affaire remonte au mois de février 2026, à la suite d'une plainte déposée par une victime, K. R., après le vol de son véhicule. La Hyundai Accent avait été dérobée devant le domicile familial de la victime, à Dar El Beïda. Les



enquêteurs ont procédé à l'exploitation des enregistrements des caméras de surveillance installées dans le secteur. Ce travail a permis de retracer le parcours du véhicule après son vol et de le localiser dans le quartier de Bordj El Kiffan. Les investigations ont progressivement permis d'identifier les personnes susceptibles d'être impliquées dans le vol et de remonter jusqu'aux autres membres présumés du réseau.

UN MODE OPÉRATOIRE CIBLÉ

Au cours de l'enquête, le principal suspect, Z. Farid, aurait reconnu

avoir commis des vols en compagnie de son fils. Il aurait notamment déclaré lui avoir demandé de dérober le véhicule de la victime, le jour des faits.

Les investigations menées par les services de la Gendarmerie nationale ont, par ailleurs, mis en évidence un mode opératoire ciblé. Le groupe aurait concentré ses

activités sur les véhicules de marque Hyundai Accent, en procédant à des effractions pour les dérober. Les enquêteurs ont également établi l'existence de plusieurs autres plaintes déposées contre X par des victimes ayant subi des vols, selon un procédé similaire. Ces éléments ont permis de rapprocher plusieurs affaires et de renforcer les soupçons pesant sur les membres présumés du réseau. L'enquête a abouti à l'arrestation des quatre mis en cause, qui devront répondre des faits qui leur sont reprochés devant les autorités judiciaires compétentes.

TIZI-OUZOU 77 COMMERCES FERMÉS ET 2 TONNES DE PRODUITS IMPROPRES SAISIES

Les services de la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré plus de 45.000 interventions de contrôle, ayant conduit à la constatation de plus de 1.000 infractions et à la transmission de 131 dossiers aux juridictions compétentes.

Ces opérations de surveillance ont également entraîné la fermeture administrative de 77 locaux commerciaux, ainsi que la réalisation de 223 analyses de laboratoire, destinées à s'assurer de la conformité des produits et des marchandises exposées aux normes de qualité et de sécurité.

Dans le cadre de la protection du consommateur, les services concernés ont réussi à saisir et à détruire plus de deux tonnes de denrées et de produits impropres à la consommation.

La valeur globale de ces marchandises saisies s'élève à plus de 139 millions de dinars. Ces opérations s'inscrivent dans le droit fil des efforts déployés par les services du commerce pour intensifier les contrôles et lutter contre les diverses pratiques commerciales illicites, en particulier celles menaçant directement la santé et la sécurité des consommateurs.

QUATRE MORTS ET 213 BLESSÉS SUR LES ROUTES EN 24 HEURES

Les accidents de la circulation ont fait 4 morts et 213 blessés durant les dernières 24 heures, ont indiqué hier les services de la Protection civile.

Concernant les accidents de noyade, 61 interventions ont été enregistrées, permettant de sauver 19 personnes, sans aucun décès. Par ailleurs, la Protection civile a effectué au total 3.411 interventions, soit une intervention toutes les 25 secondes.

Le bilan comprend également 97 interventions liées aux incendies urbains et industriels, 23 incendies de couvert végétal, 543 accidents divers, 2.284 opérations d'assistance médicale, 225 opérations de couverture préventive et aucun accident de gaz.

ONZE RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À OUARGLA BÉNÉFICIENT D'OPÉRATIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION

Onze résidences universitaires de la wilaya d'Ouargla ont connu des opérations d'entretien et de réhabilitation en prévision de la rentrée universitaire 2026/2027, afin d'assurer aux étudiants des conditions d'hébergement adéquates, ont informé hier des responsables des œuvres universitaires.

Les opérations de réhabilitation ont concerné plusieurs pavillons de leurs résidences avec, notamment, la mise en service des chambres, en vue d'accueillir les étudiants, et la réhabilitation des sanitaires.

Elles ont également ciblé les réfectoires et la salubrité des espaces intérieurs et extérieurs, outre l'aménagement des espaces verts et des allées, a précisé la même source, affirmant que la capacité d'accueil des résidences universitaires de la wilaya

dépasse les 13.000 lits. Ces structures disposent également d'unités de médecine préventive dotées des équipements nécessaires et sont desservies par un réseau de transport universitaire de plus de 65 bus, en plus du tramway.

Les structures d'hébergement universitaire ont fait l'objet de visites d'inspection de la part des responsables du secteur dans la wilaya d'Ouargla, afin de s'enquérir de leur niveau de préparation et d'accélérer les préparatifs en prévision de l'accueil des étudiants dans de bonnes conditions.

L'université Kasdi-Merbah d'Ouargla accueillera, au titre de l'année universitaire 2026/2027, plus de 30.000 étudiants, dont quelque 6.000 nouveaux inscrits, ainsi que des étudiants étrangers issus de différents pays, notamment africains.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Cheque-Vert)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chila

Abir Mensuri

Bouid Zineb

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES DU MONDE AU SERVICE DU PAYS

LA DIASPORA SCIENTIFIQUE PASSE À L'ACTION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche 27 septembre à Alger, les membres du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, donnant ainsi une nouvelle dimension institutionnelle à la mobilisation des compétences algériennes établies à travers le monde. Cette rencontre intervient au moment où cette nouvelle instance entame ses travaux et se voit appelée à contribuer, par l'expertise et l'expérience de ses membres, aux grands défis scientifiques, technologiques et économiques auxquels le pays est confronté.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chane-griha, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, du conseiller auprès du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib.

Cette audience présidentielle a constitué un signal fort quant à la place accordée à la communauté scientifique algérienne établie à l'étranger dans la dynamique nationale de développement. Elle intervient après la première réunion de travail du Haut Conseil, institué afin de créer un cadre organisé permettant de mobiliser les compétences scientifiques et technologiques algériennes exerçant dans différents pays. L'enjeu dépasse ainsi la simple mise en relation entre chercheurs. Il s'agit de créer des passerelles durables entre les compétences établies à l'étranger et les universités, laboratoires, entreprises et institutions nationales, afin de faire de l'expertise internationale des Algériens un levier supplémentaire au service du développement du pays.

UN RÉSERVOIR D'EXPERTISE

La création de ce Haut Conseil traduit une volonté d'inscrire la contribution de la diaspora scientifique dans un cadre institutionnel permanent. Les compétences algériennes établies à l'étranger disposent, dans des domaines variés, d'une expérience acquise au sein d'universités, de centres de recherche, de laboratoires et d'entreprises internationales. Leur implication peut ainsi contribuer à renforcer les capacités nationales et à accélérer le transfert de connaissances et de technologies.

Le Haut Conseil est appelé à apporter des avis et des propositions dans plusieurs domaines stratégiques, en lien avec les priorités nationales. La cybersécurité, la sécurité énergétique, la sécurité sanitaire, la sécurité alimentaire et la sécurité hydrique figurent parmi les secteurs dans lesquels l'expertise scientifique et technologique revêt une importance particulière.

Cette orientation s'inscrit dans une évolution du rôle accordé à la recherche scientifique dans les politiques de développement. L'innovation, l'intelligence artificielle, les technologies de pointe, la santé, l'industrie, l'agriculture et la maîtrise des ressources sont désormais



étroitement liées aux enjeux de souveraineté et de compétitivité.

Dans ce contexte, la diaspora scientifique constitue un réservoir de compétences que les pouvoirs publics souhaitent mieux organiser et mobiliser. L'objectif n'est pas de substituer l'expertise extérieure aux compétences nationales, mais de créer une complémentarité entre les deux, en favorisant les échanges et les projets communs. Cette démarche peut notamment se traduire par le développement de collaborations entre chercheurs, l'accompagnement de jeunes scientifiques, la mise en place de projets de recherche conjoints, le transfert de savoir-faire, la valorisation des résultats de recherche et le rapprochement entre les laboratoires et le monde économique.

DE LA COMPÉTENCE INDIVIDUELLE À L'ACTION COLLECTIVE

La mise en place du Haut Conseil répond également à la nécessité de passer d'initiatives individuelles ou ponctuelles à une mobilisation plus structurée. De nombreux chercheurs et experts algériens exercent aujourd'hui dans des environnements scientifiques internationaux de haut niveau. La question est désormais de mettre cette expérience en réseau et de l'articuler avec les besoins du pays.

C'est précisément cette logique qui donne au Haut Conseil sa portée stratégique. En réunissant des compétences issues de différents domaines, l'instance peut contribuer à identifier les priorités, proposer des solutions et accompagner certains projets nationaux à forte valeur scientifique ou technologique. La première réunion de travail du Conseil avait notamment permis d'aborder les modalités de son fonctionnement, la constitution de commissions spécialisées et l'élaboration d'un plan de travail.

Une feuille de route doit permettre de définir les axes prioritaires et les mécanismes à travers lesquels les compétences établies à l'étranger pourront apporter leur contribution.

L'approche retenue vise également à renforcer la coordination avec les compétences scientifiques présentes en Algérie. Le développement d'un véritable réseau entre chercheurs établis dans le pays et ceux exerçant à l'étranger peut favoriser une circulation plus importante des connaissances et des expériences.

Cette articulation prend une importance particulière dans le contexte de la transformation de l'économie nationale. Le développement de l'économie de la connaissance, la promotion des start-up et l'encouragement de l'innovation nécessitent des compétences capables d'accompagner les mutations technologiques rapides. La présence, lors de l'audience présidentielle, de responsables de secteurs liés à l'enseignement supérieur, à la santé, à l'industrie pharmaceutique et à l'économie de la connaissance illustre le caractère transversal de cette démarche.

LA CONNAISSANCE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

À travers ce Haut Conseil, la connaissance est placée au cœur d'une approche qui entend rapprocher davantage la recherche scientifique des besoins du développement national. La mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger peut contribuer à renforcer cette dynamique dans des secteurs où l'expertise scientifique et technologique constitue un facteur déterminant.

Le défi sera désormais de traduire cette volonté institutionnelle en actions concrètes et durables. Cela suppose d'identifier précisément les domaines dans lesquels l'expertise de la diaspora peut être mobilisée, de faciliter les

échanges avec les institutions nationales et de créer les conditions permettant aux chercheurs concernés de participer à des projets sans que la distance géographique constitue un obstacle. Le Haut Conseil peut également jouer un rôle dans la mise en relation entre recherche et innovation. L'expérience acquise à l'étranger par certains chercheurs et experts dans les domaines des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle, de la biotechnologie ou encore de l'industrie peut contribuer à accompagner les jeunes compétences nationales et les porteurs de projets.

L'enjeu est donc de transformer le lien avec la diaspora scientifique en un véritable partenariat de compétences. Cette démarche rejoint la volonté de renforcer les capacités nationales dans les domaines scientifiques et technologiques et de favoriser l'émergence d'une économie davantage fondée sur la connaissance.

La réception, dimanche dernier, des membres du Haut Conseil par le président de la République intervient comme une étape importante dans cette nouvelle architecture. Après la création de l'instance et le lancement de ses premiers travaux, l'objectif est désormais de donner un contenu concret à cette mobilisation et de faire de l'expertise algérienne présente à l'étranger une composante active de l'effort national de recherche, d'innovation et de développement.

L'Algérie dispose ainsi d'un potentiel scientifique qui ne se limite pas à ses frontières. En structurant davantage ses relations avec ses chercheurs et experts établis à l'étranger, elle cherche à rapprocher les différentes composantes de son capital humain et à faire de cette compétence dispersée à travers le monde une force collective au service des priorités nationales.

ALGER 16

Pr ZERHOUNI. COORDONNATEUR DU HAUT CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

«NOUS VOULONS CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ALGÉRIE»

Le Pr. Elias Zerhouni, coordonnateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, a salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réunir les compétences scientifiques algériennes pour les associer au développement du pays, présentant à cette occasion un rapport d'activité accompagné d'un dossier résumant les efforts fournis ainsi qu'une feuille de route pour les douze prochains mois.

Lors de l'audience accordée, dimanche dernier, par le président de la République aux membres du Conseil, le Pr Zerhouni a remercié le président de la République d'avoir pris cette initiative, affirmant que les réactions ont été "très positives" au sein du Conseil ainsi qu'après des experts, scientifiques et ingénieurs à travers le



monde désireux d'y adhérer. "Nous en avons discuté et je vous dis franchement, la réaction a été très positive. D'abord au niveau du Conseil, mais aussi de toute la communauté d'experts, de scientifiques et d'ingénieurs à travers le monde. Je reçois énormément de communications de gens qui veulent faire partie de cette

initiative que vous avez lancée", a-t-il dit à l'adresse du président de la République, tout en remerciant, également, le ministre de l'Enseignement supérieur pour son aide. Revenant sur la genèse des travaux, il a rappelé qu'après le lancement de l'initiative le 28 juin dernier, le groupe a choisi de ne pas attendre la publication du décret pour se réunir, tenant une réunion d'organisation le 4 août.

"On vit à l'étranger, mais nous ne sommes pas étrangers. Nous sommes Algériens avant tout. Nous avons tous vécu des carrières différentes, mais on fait partie de ce pays et nous voulons contribuer à son développement", a-t-il soutenu.

Le Pr Zerhouni a, ensuite, exposé trois principes retenus, assurant qu'"aucune initiative du Conseil ne peut se faire dans l'isolement ou sans coopération bilatérale avec les collègues nationaux", tout en insistant sur la nécessité de "rassembler la communauté algérienne qualifiée à l'étranger pour constituer un vivier plus grand".

Il a également plaidé pour "une attitude de responsabilité vis-à-vis des priorités nationales". **APS**

UN ENJEU STRATÉGIQUE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en relief, dimanche dernier, l'impact stratégique de la mise en place du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger.

Intervenant à l'ouverture de la première réunion de cette instance, M. Baddari a précisé que ce haut organe consultatif, rattaché directement à la présidence de la République et doté de la personnalité morale, ainsi que de l'autonomie financière, concrétise la volonté de l'État de valoriser ses compétences établies à l'étranger. Le ministre a également souligné que cette structure illustre la volonté présidentielle d'associer la diaspora scientifique à l'effort de développement national et à l'édification de « l'Algérie nouvelle ». Il a, dans ce sillage,

salué le rôle moteur et la portée stratégique de la contribution de ces compétences de l'extérieur. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le décret présidentiel encadrant cette instance fixe des missions axées sur l'apport d'expertises scientifiques et technologiques. L'objectif est de soutenir la transition vers une économie de la connaissance. Dans un contexte mondial marqué par l'essor de l'intelligence artificielle, M. Baddari a insisté sur l'impératif de consolider les secteurs clés de la sécurité nationale, englobant la cybersécurité, l'énergie, la santé, l'alimentation et l'eau. Selon lui, cette instance marque un tournant en transformant les liens unissant les compétences de la diaspora à leur pays d'origine en un véritable partenariat

institutionnel. Il a rappelé qu'elles constituent désormais une composante à part entière du capital humain national et une plus-value incontournable pour l'Algérie. De son point de vue, cette instance marque un tournant en transformant les liens unissant les compétences de la diaspora à leur pays d'origine en un véritable partenariat institutionnel. Il a rappelé qu'elles constituent désormais une composante à part entière du capital humain national et une plus-value incontournable pour l'Algérie. Le coordinateur du Haut Conseil Elias Zerhouni a indiqué que cette réunion inaugurale permettra de débattre des grands axes de la feuille de route de l'instance. Il a également insisté sur la nécessité d'une synergie étroite avec les chercheurs établis en

Algérie pour dynamiser les secteurs prioritaires, avec un accent particulier sur la sécurité alimentaire. Il a également annoncé l'élaboration prochaine d'une feuille de route qui sera soumise au président de la République. Celle-ci s'appuiera sur une organisation flexible, conçue pour répondre précisément aux priorités définies de concert avec les membres du Haut Conseil et les départements ministériels concernés. Il a ajouté que ce plan d'action s'articule autour de programmes visant à formuler des avis éclairés, tout en fédérant la communauté scientifique expatriée au sein d'un vivier d'expertises. L'objectif est de l'impliquer dans cette démarche bénéfique qui témoigne de son attachement indéfectible au pays.

Zineb Bouzid

UN RÉSEAU D'EXCELLENCE AU SERVICE DU PAYS

Parmi les 27 membres qui composent le Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger émergent plusieurs noms illustres dans le domaine du développement de la recherche scientifique à travers le monde, avec à leur tête **Pr. Elias Zerhouni**. Spécialiste en génie biomédical, lequel compte parmi les personnalités scientifiques mondiales les plus en vue dans le domaine de la médecine et de l'imagerie médicale structurale et fonctionnelle. Il a notamment occupé le poste de directeur des National Institutes of Health (NIH) américains entre 2002 et 2008, devenant ainsi la première personnalité non américaine à diriger cette institution scientifique, la plus grande au monde. Son rang scientifique s'illustre par sa capacité à développer des techniques innovantes en imagerie par résonance magnétique (IRM) et en scanner, déclenchant une véritable révolution dans le diagnostic précoce des maladies et la caractérisation précise des tissus.

Le Conseil compte également **Pr. Kamel Youcef-Toumi**, spécialiste en génie mécanique et en robotique, et professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux Etats-Unis. Il a contribué au développement de systèmes de contrôle à très haute vitesse et précision pour les machines d'ingénierie, à l'invention du microscope à force atomique à haute vitesse, ainsi qu'à la conception de robots avancés capables d'opérer dans des environnements complexes et au développement de systèmes de fabrication avancés pour les plus grandes entreprises mondiales.

Parmi ces éminentes personnalités, figure également le **professeur Belgacem Haba**, spécialiste des sciences des matériaux et de l'électronique, surnommé "l'homme aux mille brevets" en référence à ses inventions brevetées à l'échelle mondiale, dont le nombre dépasse les 1500 dans les domaines des circuits électroniques et de l'empilement tridimensionnel (3D packaging) des puces électroniques. Ses innovations occupent une place centrale dans le développement des Smartphones et des technologies numériques, se frayant ainsi une place parmi les 100 inventeurs les plus influents au monde. Quant au **professeur Karim Zaghib**, spécialiste des

sciences des matériaux et du stockage de l'énergie, son nom est associé au développement de la recherche sur les batteries lithium-ion (Li-ion) et lithium-fer-phosphate (LFP), utilisées dans les véhicules électriques et les appareils intelligents. Sa place scientifique s'illustre notamment à travers la direction de nombreux travaux de recherche à l'échelle internationale et la création de centres dédiés à la transition énergétique, en sus de la détention de dizaines de brevets d'invention et de la publication de centaines d'articles scientifiques évalués par des pairs, et influents dans le domaine des énergies renouvelables.

L'Etat algérien entend tirer parti de son expertise à travers la signature d'un memorandum d'entente avec l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), afin de développer la filière du lithium en Algérie, en tant que pilier stratégique de la transition énergétique.

De son côté, le **professeur Mohamed Lachemi**, spécialiste en génie civil et en ingénierie des structures, a réalisé des avancées d'ingénierie pionnières dans le développement de types de bétons à haute performance, capables de résister à des conditions environnementales extrêmes ainsi qu'aux séismes. Parallèlement à ses contributions remarquables à la recherche en ingénierie des structures, il possède une prestigieuse carrière académique dans la gestion des établissements universitaires et de l'enseignement supérieur. Un autre membre important du conseil, la **professeure Yasmine Belkaid**, l'une des plus éminentes immunologistes au niveau mondial, occupe le poste de directrice générale de l'Institut Pasteur à Paris, devenant ainsi la première femme à diriger cette prestigieuse institution scientifique depuis sa création.

Détentrice de nombreux prix et distinctions internationales prestigieuses, elle est classée parmi les personnalités scientifiques les plus influentes dans les domaines des sciences biologiques et de la médecine.

De son côté, l'éminente scientifique de renom **Lydia Bourouiba**, spécialiste en mathématiques et de la biophysique, combine les mathématiques appliquées, la mécanique des fluides et la biophysique au service des

sciences de la santé et de la médecine. Ses travaux scientifiques ayant contribué à mettre au point de nouveaux outils pour comprendre les réponses immunitaires et prévenir les maladies épidémiques.

Parmi les membres du Conseil, figure le nom de la chercheuse dans les domaines de la biologie et de la biologie moléculaire, **Malika Ait Boudries**, qui a consacré ses recherches spécialisées au développement de nouvelles applications en médecine régénérative, en évolution biologique et dans le traitement des maladies incurables au moyen des biotechnologies modernes.

Quant à l'expert en géophysique et en exploration du sous-sol, **Smaine Zeroug**, il s'est notamment distingué dans la mise au point de mécanismes permettant de recourir aux techniques physiques modernes pour localiser les foyers sismiques, étudier la structure géologique des couches terrestres et analyser les ressources naturelles, hydriques et pétrolières, contribuant ainsi à réduire les risques de catastrophes naturelles et à assurer une planification sûre des grands projets d'ingénierie.

A son tour, le **professeur Bachir Taouli** est considéré comme une référence mondiale dans le domaine de la médecine et de l'imagerie médicale spécialisée. Occupant le poste de professeur de radiologie et de sciences médicales à l'école "Icahn" de médecine à New York, ses travaux ont contribué de manière significative au développement de méthodes de diagnostic non invasives et au soutien de la médecine de précision. Il est l'auteur de centaines de publications scientifiques et a participé à de nombreuses conférences organisées par des sociétés médicales internationales.

De même pour le **professeur Abdelhak Zoubir**, l'un des scientifiques les plus renommés au monde dans le domaine du génie électrique et du traitement du signal, et chef du département de traitement du signal à l'Université technologique de Darmstadt, en Allemagne. Il a présidé la société internationale de traitement du signal, et est l'auteur de centaines de travaux de recherche et d'ouvrages de référence dans ce domaine.

AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA INSTALLE LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA SÉCURITÉ DE L'ARMÉE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'Armée, Saïd Chanegriha, a procédé, hier, à l'installation du général Nourredine Maâche, en qualité de directeur central de la sécurité de l'Armée. « Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a procédé aujourd'hui à l'installation officielle du général Nourredine Maâche en qualité de directeur central de la sécurité de l'Armée », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel en date du 22 septembre 2026, j'installe officiellement le général Nourredine Maâche dans ses



fonctions de directeur central de la sécurité de l'Armée, en remplacement du général Abbas Ibrahim», a indiqué le général d'Armée Saïd Chanegriha, cité par le même communiqué. « En conséquence, je vous ordonne de travailler sous son autorité, d'obéir à ses ordres et d'exécuter ses instructions, conformément aux exigences du service

dans le respect des règles et règlements militaires en vigueur, ainsi que des lois de la République, en fidélité aux sacrifices de nos valeureux martyrs et en perpétuant les valeurs de notre glorieuse Révolution », a déclaré le général d'Armée Saïd Chanegriha, lors de la cérémonie d'installation.

À cette occasion, ajoute la même source, « Monsieur le Général d'Armée a donné aux cadres de la direction un ensemble d'instructions et de directives, les appelant à poursuivre leurs efforts avec davantage de dévouement afin d'accomplir les missions qui leur sont confiées, avec toute la rigueur requise et la persévérance nécessaire », précisant qu'« à l'issue de cette cérémonie, Monsieur le Général d'Armée a présidé la cérémonie de validation du procès-verbal de passation de fonctions entre le général Nourredine Maâche et son prédécesseur, le général Abbas Ibrahim. »

R. N.

EN FONCTION DANS LEURS WILAYAS LES NOUVEAUX WALIS APPELÉS À RENFORCER LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du dernier mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sein de l'administration territoriale, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé dimanche dernier l'installation officielle de Lakhdar Seddas dans ses nouvelles fonctions de wali de Naâma.



Intervenant à cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance stratégique et de développement de la wilaya, portée par sa situation géographique, la superficie de ses steppes et de ses zones sahariennes, ainsi que par ses riches potentialités naturelles, économiques, agricoles et touristiques, des atouts qui la destinent à devenir un pôle de développement incontournable dans le sud-ouest du pays. Dans la même dynamique, M. Sayoud a également salué la « dynamique de développement soutenue » enregistrée ces dernières années dans la région. Une impulsion concrétisée par la concrétisation de chantiers structurants axés sur le quotidien des administrés, englobant la mise à niveau du réseau routier, le désenclavement des zones rurales, l'extension des réseaux d'énergie (électricité et gaz) et la sécurisation des approvisionnements en eau potable.

Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de capitaliser sur ces acquis pour ériger une base solide, tout en exhortant à intensifier les efforts en faveur du développement local, de la valorisation des potentialités régionales et de la prise en charge des attentes croissantes de la population. Abordant les axes prioritaires, le ministre a souligné le rôle central de l'agriculture et de l'élevage pastoral dans la stratégie de développement de la wilaya, portés par la vocation steppique de la région et son potentiel productif en matière de céréales et de cultures fourragères. Pour y parvenir, il a aussi souligné l'impératif de maintenir le soutien aux agriculteurs et aux éleveurs, d'impulser l'investissement et d'assurer un encadrement technique et logistique rigoureux. M. Sayoud a également plaidé

pour la valorisation des filières agricoles et pastorales à travers le développement des industries de transformation, un levier jugé décisif pour générer de la richesse, créer des emplois et consolider la contribution de la wilaya à la sécurité alimentaire nationale.

Le ministre a, par ailleurs, salué les avancées réalisées dans le secteur de l'habitat, ainsi que les chantiers en cours dans les communes de Naâma, Ain Sefra et Mécheria. Il a, en outre, exhorté à valoriser les gisements touristiques de la région, en particulier à Ain Sefra, tout en insistant sur l'achèvement des infrastructures d'appui à l'activité

touristique. Le ministre de l'Intérieur a réaffirmé l'intérêt particulier que porte l'État au développement des wilayas de la bande frontalière ouest, tout en soulignant la nécessité d'impliquer la société civile et les opérateurs économiques, érigés en partenaires incontournables de la dynamique de développement local. M. Sayoud a qualifié l'installation du nouveau wali de « nouvelle étape dans le processus de développement local ». Cette mission impose de capitaliser sur les acquis tout en insufflant une nouvelle dynamique grâce à une vision claire, une gestion rigoureuse de terrain, la priorisation des chantiers, une allocation optimale des ressources et un suivi rapproché des projets. M. Sayoud a enfin rappelé que le succès de cette feuille de route relève d'une « responsabilité collective » exigeant la synergie des efforts, l'union des objectifs et le travail en équipe, au service de l'intérêt général et des orientations du président de la République.

La cérémonie s'est achevée par la signature du procès-verbal d'installation et la remise des charges officielles au nouveau chef de l'exécutif de la wilaya, marquant le coup d'envoi effectif de son mandat à la tête de cette collectivité territoriale clé du Sud-Ouest algérien.

Zineb Bouzid

EL ARICHA ET EL ABIODH SIDI CHEIKH LES NOUVEAUX WALIS INSTALLÉS

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, a présidé les cérémonies d'installation de Mouaden Abdrabbi et de Ben Baba Ali Abdelkrim, respectivement aux fonctions de wali d'El Abiodh Sidi Cheikh et d'El Aricha dans le cadre du mouvement partiel décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

À El Abiodh Sidi Cheikh, le ministre a souligné la position stratégique de cette wilaya du Sud-Ouest, à la jonction entre les Hauts-Plateaux et les espaces sahariens. Il a également mis en avant l'importance de l'activité pastorale et de l'élevage dans l'économie locale, ainsi que la dimension historique et spirituelle de la région. Selon M. Sayoud, la promotion d'El Abiodh Sidi Cheikh au rang de wilaya s'inscrit dans la volonté de renforcer la gestion locale, d'élargir les prérogatives de l'administration et de rapprocher davantage les services publics des citoyens.

À El-Aricha, le ministre a transmis les salutations du président de la République aux habitants, les félicitant à l'occasion de l'élevation de leur commune au rang de wilaya. Il a présenté cette réorganisation administrative comme une étape destinée à renforcer les moyens, améliorer les services publics et favoriser l'investissement. M. Sayoud a également salué les efforts de l'Armée nationale populaire et des différents corps de sécurité, ainsi que la contribution des notables, des cheikhs et des médias au développement des régions. Z. B./APS

NOUVELLES STRUCTURES INAUGURÉES À KSAR CHELLALA

Le wali de Ksar Chellala, Daoudi Toufik, a été installé hier à son poste par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué le ministère dans un communiqué. Érigée en wilaya l'année dernière, en vertu du nouveau découpage administratif décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Ksar Chellala s'est également vu dotée de deux nouvelles structures. Il s'agit de la cité administrative et du siège de la wilaya, qui ont été officiellement inaugurés par le ministre. Le ministre a visité, à cette occasion, les différents services, les espaces de travail et les équipements dont disposent les deux structures.

Deux structures qui « s'inscrivent dans le cadre des mesures pratiques accompagnant le nouveau découpage administratif, garantissant les conditions nécessaires pour que les responsables, cadres et employés puissent accomplir leurs missions, et soutenant le processus de construction d'une administration locale efficace au service du citoyen et du développement », a souligné le ministère.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE S'ACCÉLÈRE

Le paiement électronique gagne progressivement du terrain en Algérie. Longtemps cantonné à quelques usages, principalement liés aux télécommunications et à certains services en ligne, il s'étend désormais à de nouveaux secteurs et touche un nombre croissant de transactions du quotidien. Paiement sur Internet, terminaux de paiement électronique, QR Code, transferts de compte à compte et services numériques proposés par les administrations : les usages se diversifient et les volumes progressent à un rythme soutenu.

Cette évolution était au cœur de la conférence organisée mardi dernier à Alger par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), consacrée à la généralisation des moyens de paiement électronique.

Une rencontre qui a réuni à l'Ecole nationale d'administration (ENA) différents acteurs concernés par cette transformation, avec pour objectif d'examiner les avancées enregistrées, mais aussi les conditions nécessaires pour franchir une nouvelle étape.

À l'ouverture de la rencontre, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a souligné que les moyens de paiement modernes constituent "un pilier essentiel pour assurer la fluidité des échanges, faciliter et accélérer les transactions, renforcer leur sécurité et leur transparence et favoriser une meilleure intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale et les chaînes de valeur internationales".

Derrière cette affirmation se trouve un changement qui dépasse largement la simple possibilité de régler un achat avec une carte bancaire ou un téléphone. La généralisation du paiement électronique touche à la modernisation du système financier, à la digitalisation des entreprises, à l'amélioration des services publics et, plus largement, à la transformation des relations entre le citoyen, l'entreprise et l'administration.

Les derniers chiffres disponibles illustrent cette accélération. À la fin du premier semestre 2026, l'Algérie comptait 1.004 web-marchands intégrés à la plateforme de paiement sur Internet, contre 644 à la même période de 2025, soit une progression de 55 % en une année. Dans le même temps, 15,43 millions de transactions ont été effectuées sur Internet durant les six premiers mois de 2026, en hausse de 52 % sur un an.

Plus spectaculaire encore, la valeur des paiements effectués en ligne a atteint près de 346 milliards de dinars durant le premier semestre, soit une progression de 867 % par rapport à la même période de 2025.

Cette envolée doit toutefois être lue à la lumière de l'élargissement du paiement électronique à des opérations portant sur des montants importants, notamment le règlement des échéances du programme de logements AADL 3, les frais du Hadj, ainsi que certaines opérations liées à l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha.

Le phénomène est d'autant plus significatif que la structure même des paiements en ligne commence à évoluer. Les services administratifs représentent désormais 19 % des transactions en ligne, après avoir enregistré une progression de 155 % au premier semestre 2026. À l'inverse, la part des télécommunications, qui représentait encore 92 % des transactions en ligne en 2020, est descendue à 46 %.

Autrement dit, le paiement électronique ne sert plus seulement à recharger une ligne téléphonique ou à régler une facture. Il commence à accompagner des démarches administratives, des opérations immobilières, des services financiers et assurantiels et, progressivement, une partie plus large de l'activité commerciale.



LE TPE SORT PROGRESSIVEMENT DE SA NICHE

La même dynamique apparaît dans les paiements de proximité. Plus de 8 millions de transactions ont été réalisées via les terminaux de paiement électronique (TPE) durant les six premiers mois de 2026, soit une hausse de 81 % en glissement annuel. Leur valeur a atteint environ 82 milliards de dinars, en progression de 106 %.

Le rythme mensuel témoigne lui aussi de cette évolution. Pour chacun des six premiers mois de l'année, le nombre de transactions par TPE a dépassé le seuil du million, avec un record de 1,64 million d'opérations en mai, notamment porté par les paiements liés à l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha.

Un autre indicateur permet de mesurer le chemin parcouru : le volume des transactions réalisées par TPE durant le seul premier semestre 2026 est proche du volume cumulé enregistré entre le lancement de ce mode de paiement en 2016 et la fin de 2023. Pour le GIE Monétique, cette évolution traduit une utilisation plus fréquente des terminaux et une confiance progressivement accrue des détenteurs de cartes dans ce moyen de règlement.

Le défi consiste désormais à transformer cette progression en habitude durable. Pour les commerçants, cela suppose des équipements disponibles, fiables et accessibles. Pour les consommateurs, cela implique que le paiement électronique soit suffisamment simple pour devenir un réflexe plutôt qu'une solution utilisée uniquement lorsque le paiement en espèces n'est pas possible.

LE MOBILE, NOUVELLE FRONTIÈRE

L'autre changement majeur se joue sur les téléphones portables.

Avec le développement des solutions de paiement mobile et notamment de l'interopérabilité, l'Algérie cherche à faire du smartphone un véritable instrument financier du quotidien. Le dispositif DZ Mob Pay, lancé début 2025, permet notamment d'effectuer des transferts de compte à compte et des paiements par QR Code.

L'interopérabilité signifie qu'un client peut effectuer une opération avec un autre utilisateur sans que les deux soient nécessairement clients de la même banque. Pour les commerçants, le paiement peut être reçu en quelques secondes, indépendamment de la banque du client.

Le dispositif comptait déjà quelque 70.000 utilisateurs et 10.000 commerçants quelques mois après son lancement, selon le GIE Monétique.

La dynamique s'est poursuivie en 2026. Durant le premier semestre, les paiements par QR Code entre clients d'une même banque ont atteint 32 milliards de dinars, en progression de 32 %.

Les transferts de compte à compte ont, eux, atteint 397 milliards de dinars, également en hausse de 32 %. Mais c'est surtout l'interbancaire qui affiche une progression spectaculaire, avec une hausse de 1.200 % des opérations par QR Code et de 490 % des transactions de type P2P entre clients de banques différentes.

Cette évolution s'inscrit dans une stratégie visant à élargir progressivement l'interopérabilité du paiement mobile.

Le GIE Monétique avait annoncé l'objectif de porter à 15 banques le nombre d'établissements interconnectés au cours de 2026, contre sept banques et Algérie Poste engagées dans le dispositif au moment de l'annonce.

L'enjeu est important : plus le nombre d'établissements connectés augmente, plus le paiement mobile devient un réseau utilisable à grande échelle, plutôt

qu'une succession d'applications bancaires fonctionnant chacune dans son propre environnement.

LES SERVICES PUBLICS COMME MOTEUR

L'un des enseignements des dernières années est que la transformation des habitudes ne passe pas uniquement par les commerçants. Les administrations publiques jouent elles aussi un rôle déterminant.

En 2025, le paiement électronique en Algérie avait progressé de 46 %, notamment sous l'effet du recours accru de nombreuses administrations publiques à ce mode de paiement.

Le phénomène s'est poursuivi en 2026 avec l'intégration de nouveaux services. En juillet dernier, la Direction générale des impôts a ainsi lancé le paiement électronique à distance des droits et taxes via le portail « Jibayatic », permettant aux contribuables de régler leurs obligations fiscales en ligne.

L'expérience AADL 3 constitue également un cas révélateur. Le paiement électronique des échéances liées au programme immobilier a contribué de manière importante à l'augmentation de la valeur des transactions en ligne au premier semestre 2026.

L'administration devient ainsi, volontairement ou non, un accélérateur de la bancarisation et de la familiarisation avec les outils numériques.

Lorsqu'un citoyen utilise son compte bancaire ou son téléphone pour accomplir une démarche qu'il effectuait auparavant physiquement ou en espèces, il découvre dans le même temps un nouvel usage du système financier.

UNE TRANSFORMATION QUI DÉPASSE LA MONÉTIQUE

C'est précisément sur cette dimension que Mohamed Boukhari a insisté lors de la conférence du CNESE.





"Concrétisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine, l'Algérie a réalisé, ces dernières années, des avancées considérables et enregistré des progrès notables en matière de développement des infrastructures liées aux moyens de paiement modernes, d'actualisation du cadre juridique, d'élargissement de l'utilisation des moyens de paiement électronique et du paiement par téléphone mobile, et de diversification des solutions et services proposés aux citoyens et aux opérateurs économiques", a-t-il souligné.

La question est donc désormais celle de l'écosystème dans son ensemble. Un paiement électronique efficace nécessite des infrastructures bancaires adaptées, des réseaux de télécommunication fiables, des commerçants équipés, des plateformes interoperables, des règles claires et des utilisateurs suffisamment familiarisés avec ces outils.

La Banque d'Algérie a d'ailleurs placé l'inclusion financière et la modernisation du système bancaire au cœur de ses priorités. Lors d'une réunion avec les dirigeants des banques commerciales, en juin 2026, le gouverneur Mohammed Lamine Lebbou avait notamment insisté sur l'accélération de l'inclusion financière et de la monétique, ainsi que sur la transformation digitale du secteur. L'autorité monétaire avait appelé les banques à diversifier leurs produits, améliorer les services de proximité et faciliter l'accès aux services financiers pour les citoyens et les entreprises sur l'ensemble du territoire. Le cadre réglementaire a également évolué. La Banque d'Algérie a notamment publié, en 2025, un règlement fixant les conditions d'autorisation, d'agrément et d'exercice des prestataires de services de paiement, ainsi qu'une instruction définissant les règles régissant leur activité et leur fonctionnement. Cette évolution réglementaire accompagne l'apparition de nouveaux acteurs et la diversification des services financiers numériques, tout en posant des exigences en matière de sécurité, de gestion des risques et de protection des utilisateurs.

Car généraliser le paiement électronique ne consiste pas simplement à multiplier les applications et les terminaux. La question de la confiance est tout aussi importante. La Banque d'Algérie encadre notamment les dispositifs liés à la fiabilité des canaux numériques, à

Cette envolée doit toutefois être lue à la lumière de l'élargissement du paiement électronique à des opérations portant sur des montants importants, notamment le règlement des échéances du programme de logements AADL 3, les frais du hadj, ainsi que certaines opérations liées à l'achat des moutons de l'Aid El-Adha.

la sécurité des moyens de paiement, à l'authentification électronique, à la cybersécurité et à la continuité d'activité des plateformes de paiement. Les prestataires doivent notamment prévoir des mécanismes permettant d'identifier, d'évaluer et de réduire les risques liés à leurs services. Pour l'utilisateur, cette dimension reste essentielle. Un paiement numérique doit être non seulement rapide, mais également sécurisé, traçable et suffisamment simple pour éviter que la complexité technique ne devienne elle-même un frein à son adoption.

La modernisation du système bancaire est donc indissociable de la protection du consommateur. Dans ce cadre, la Banque d'Algérie a adopté en avril 2025 un règlement relatif à la protection de la clientèle des banques, établissements financiers et autres assujettis.

La confiance se construit ainsi sur plusieurs niveaux : sécurité technique, protection des données, clarté des procédures, rapidité du traitement des réclamations et capacité des établissements à accompagner les utilisateurs.

LE CHANGEMENT DES HABITUDES

Malgré les progrès enregistrés, la généralisation du paiement électronique ne peut pas être réduite à une question d'équipement.

Les intervenants réunis par le CNESE ont justement insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale des infrastructures existantes, mais aussi sur l'importance d'assurer une couverture réseau fiable, notamment dans les zones rurales. Le développement des outils numériques doit, en effet, s'accompagner d'une réduction des disparités territoriales. Un terminal de paiement ne sert à rien si la connexion est instable. Une application bancaire perd une grande partie de son intérêt si son utilisation est trop complexe. Et un consommateur qui ne maîtrise pas les mécanismes du paiement numérique restera naturellement attaché aux habitudes qu'il connaît.

C'est pourquoi les participants à la

conférence ont également mis en avant la nécessité de développer une véritable culture financière auprès du consommateur algérien. L'objectif consiste à simplifier les procédures et les concepts liés aux moyens de paiement modernes et à accompagner progressivement l'évolution des comportements.

Le sujet est loin d'être secondaire. La transformation numérique ne se décreète pas uniquement par des plateformes et des textes réglementaires. Elle doit également être comprise et adoptée par les citoyens. Les progrès du paiement électronique ne signifient d'ailleurs pas que les espèces ont disparu des habitudes algériennes. Bien au contraire.

Au premier semestre 2026, les retraits effectués par carte auprès des distributeurs automatiques ont dépassé 131 millions d'opérations, pour une valeur supérieure à 2.448 milliards de dinars. Le pays comptait parallèlement 4.919 distributeurs automatiques.

Ces chiffres montrent que la transition est loin d'être achevée. L'Algérie connaît une croissance rapide du paiement numérique, mais cette progression coexiste encore avec un recours massif aux espèces. Le véritable enjeu n'est donc pas nécessairement de faire disparaître brutalement le cash, mais de faire en sorte que le paiement électronique devienne suffisamment accessible, fiable et pratique pour constituer une alternative naturelle dans un nombre croissant de situations. C'est dans cette perspective que la notion d'inclusion financière prend tout son sens. L'objectif est moins de remplacer un moyen de paiement par un autre que d'élargir l'accès des citoyens et des entreprises à un système financier moderne et adapté aux nouveaux usages. La généralisation des paiements électroniques présente également un intérêt plus large pour l'économie. En permettant de conserver une trace des transactions, les paiements numériques peuvent contribuer à renforcer la transparence des échanges et à améliorer la circulation de l'information économique.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE SYSTÈME FINANCIER

Le président de la commission des questions économiques et financières au CNESE, Mohamed Sadki, a ainsi résumé l'enjeu en soulignant que la généralisation des moyens de paiement électronique "fait partie d'un processus plus large lié à l'amélioration de l'efficacité des transactions, au développement des services proposés aux citoyens et aux entreprises, au renforcement de l'inclusion financière et à l'accélération de la transformation numérique".

De son côté, le directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, a qualifié le passage des moyens de paiement traditionnels aux moyens de paiement électronique de "choix stratégique", en lien avec la modernisation de l'économie nationale, l'amélioration des services publics, l'inclusion financière, le développement du commerce électronique et le renforcement de la confiance dans les transactions numériques.

La conférence du CNESE intervient à un moment où plusieurs indicateurs convergent. Les paiements sur internet progressent, le nombre de web-marchands augmente, les TPE enregistrent des volumes sans précédent, le paiement mobile commence à dépasser le cadre expérimental et les administrations intègrent progressivement le numérique dans leurs prestations.

Mais la prochaine étape sera sans doute plus exigeante : passer d'une multiplication des outils à une véritable banalisation des usages. Cela suppose de poursuivre l'interopérabilité des systèmes, d'élargir l'équipement des commerçants, de renforcer la couverture numérique, d'améliorer la sécurité, de simplifier les interfaces et surtout d'accompagner le consommateur. Le paiement électronique ne pourra réellement changer d'échelle que lorsqu'il cessera d'apparaître comme une innovation et deviendra simplement une manière ordinaire de payer. L'Algérie dispose désormais d'une infrastructure et d'un cadre réglementaire qui évoluent dans ce sens. Les chiffres du premier semestre 2026 montrent que les usages commencent à suivre. Reste à transformer cette accélération en mouvement durable, capable d'accompagner non seulement la digitalisation des transactions, mais aussi la modernisation plus profonde du fonctionnement de l'économie nationale.

G. Salah Eddine



Le virage numérique

Longtemps associée à la dématérialisation de quelques procédures administratives, la numérisation est en train de changer d'échelle en Algérie. Elle gagne progressivement les services publics, les banques, le commerce et, surtout, les habitudes quotidiennes des citoyens. Le paiement électronique en constitue aujourd'hui l'un des signes les plus visibles. Les chiffres témoignent de cette accélération. En 2025, la valeur globale des paiements électroniques — via internet, terminaux de paiement électronique et téléphone mobile — a atteint 939 milliards de dinars, contre 643,8 milliards en 2024, soit une progression de 46 %. Le paiement sur internet a, à lui seul, progressé de 179 %, avec plus de 27 millions de transactions. La dynamique s'est poursuivie au premier semestre 2026. Le nombre de web-marchands intégrés à la plateforme de paiement sur internet a dépassé le millier, atteignant 1.004 à fin juin, contre 644 un an auparavant. Les transactions en ligne ont dépassé 15,4 millions d'opérations durant la même période. Derrière ces chiffres se dessine une évolution plus profonde : le numérique commence à modifier le rapport du citoyen aux services et aux transactions. Le paiement d'une facture, d'un service administratif ou d'une échéance peut désormais

s'effectuer à distance, tandis que le paiement mobile et le QR code élargissent progressivement les possibilités. Le lancement de «DZ Mob Pay», en 2025, a marqué une nouvelle étape avec le paiement mobile interbancaire. Au premier semestre 2026, les transactions interbancaires par QR Code et les transferts de compte à compte ont fortement progressé, signe que le téléphone portable s'installe lui aussi dans l'écosystème des paiements. Cette évolution ne relève cependant pas du seul développement technologique. Elle suppose une infrastructure, une interopérabilité entre les différents systèmes, la sécurisation des données et des transactions, mais aussi l'adhésion des entreprises et des citoyens. La SATIM et le GIE Monétique jouent notamment un rôle dans cette architecture, tandis que les pouvoirs publics cherchent à faciliter l'intégration des commerçants et des prestataires. C'est dans cette transformation que s'inscrit l'orientation donnée par le président Abdelmadjid Tebboune. Depuis le début de son mandat, la numérisation est présentée comme un chantier transversal destiné à moderniser l'administration, réduire la bureaucratie et améliorer la qualité des services publics. La création du Haut-Commissariat à la numérisation, en 2023, a notamment consacré cette volonté d'inscrire le chantier dans une

structure dédiée. En 2026 encore, les orientations présidentielles restent au cœur de l'accélération du processus. Le ministère de l'Intérieur a ainsi indiqué que ses projets de transformation numérique étaient conduits en application des orientations du président de la République, avec un accent particulier sur l'interconnexion des secteurs et les services destinés aux citoyens. Le véritable enjeu est désormais de passer d'une addition de plateformes et de services numériques à un écosystème cohérent, capable de faire communiquer les administrations, les banques et les entreprises, tout en garantissant sécurité et simplicité d'utilisation. Le paiement électronique n'est donc pas une fin en soi. Il constitue l'une des portes d'entrée d'une transformation beaucoup plus large. Lorsque le citoyen peut accéder à un service sans déplacement, régler une prestation depuis son téléphone et effectuer une opération financière instantanément, c'est toute la relation entre l'usager, l'administration et l'économie qui se transforme. Le défi de la prochaine étape sera précisément celui-là : faire du numérique non plus seulement un outil de modernisation, mais une infrastructure quotidienne de l'économie et du service public.

AL16

DIRECTIONS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS) LANCEMENT DES PREMIÈRES SESSIONS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a lancé dimanche dernier une série inédite d'évaluations ciblant les Directions de la jeunesse et des sports (DJS), a indiqué un communiqué.

Ces rencontres se pencheront sur l'état d'avancement des programmes sectoriels afin de diagnostiquer les éventuels blocages. Elles serviront également à préparer activement la rentrée des activités 2026-2027 et à fixer les priorités de la prochaine feuille de route. Insistant sur l'impératif d'un suivi rigoureux sur le terrain, M. Hidaoui a plaidé pour une planification rigoureuse et une évaluation continue. Selon lui, ces leviers sont indispensables pour rehausser la qualité des prestations offertes aux jeunes, dynamiser les établissements du secteur et



renforcer leur attractivité face aux attentes de la jeunesse. Par ailleurs, M. Hidaoui a exigé une meilleure valorisation des établissements de jeunesse et une gestion rationnelle des moyens disponibles. Il a souligné l'urgence de digitaliser les données

du secteur afin de consolider les mécanismes d'évaluation et d'atteindre les ambitions fixées par la stratégie nationale dédiée à la jeunesse. Ces sessions d'évaluation s'étendront progressivement à l'ensemble des wilayas du pays. Elles

permettront de maintenir un suivi rigoureux des programmes, d'identifier les obstacles rencontrés sur le terrain et de fixer les priorités à venir, consolidant ainsi la dynamique de performance des structures du secteur. Notons que cette première étape s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, ainsi que des directeurs de la jeunesse et des sports des wilayas de Bordj-Bou-Arréridj et de Ghardaïa. Une transition vers le management par objectifs qui s'annonce décisive pour moderniser l'action publique en direction de la jeunesse algérienne, à l'heure où les exigences d'efficacité et de transparence s'imposent plus que jamais aux institutions de l'État.

Zineb Bouzid

CLÔTURE DE LA MANIFESTATION SUR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INNOVATION DANS LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

UNE STRATÉGIE POUR PERMETTRE AUX JEUNES D'ACCÉDER AU MARCHÉ DU TRAVAIL

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a présidé, dimanche dernier, la cérémonie de clôture de la manifestation sur l'entrepreneuriat et l'innovation dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, organisée en collaboration avec l'association Injaz El Djazair.

La manifestation a été marquée par une compétition ayant réuni, six mois durant, 356 stagiaires issus de plus de 20 instituts de formation, qui ont bénéficié d'une formation en matière de gestion et de promotion des start-up.

L'événement a réuni 48 équipes, dont 12 se sont qualifiées pour la phase finale, au cours de laquelle ont été présentés des projets relevant de divers domaines, notamment la cybersécurité, le tourisme, la santé et l'énergie, certains d'entre eux ayant atteint le stade de la réalisation de prototypes.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la ministre a précisé que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à "permettre aux jeunes d'accéder au marché du travail, tant par le recrutement que par la création

d'entreprises et de projets, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Les équipes participantes ont entrepris de développer des solutions à des problèmes réels liés à leurs domaines professionnels et aux besoins des clients, a-t-elle ajouté, considérant que la réussite d'un projet ne dépend pas uniquement de l'idée innovante, mais également de sa capacité à répondre à un besoin réel, à trouver des opportunités de financement et à assurer sa pérennité. Elle a, à cet égard, insisté sur l'importance de poursuivre l'accompagnement des projets au-delà de la compétition, notamment ceux ayant atteint la phase finale, soulignant que "parvenir à la finale constitue en soi une réussite, mais le véritable défi réside dans le passage de ces projets à la phase de mise en œuvre et dans la transformation des idées en activités viables et pérennes". De son côté, la vice-présidente de l'association Injaz El Djazair, Mme Rima Azzouz, a estimé que cette manifestation "constitue une étape importante dans la consolidation de la culture de l'initiative et de

l'entrepreneuriat auprès des diplômés du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels", soulignant que cette expérience a révélé l'existence de jeunes talents capables de transformer leurs connaissances et leurs compétences en solutions et en projets répondant aux défis de leur environnement.

L'intervenante a également mis en avant l'importance d'associer les stagiaires aux programmes d'entrepreneuriat et d'innovation, parallèlement à leur formation technique et professionnelle, souhaitant que cette initiative marque le point de départ d'un parcours durable d'accompagnement des jeunes et de développement de leurs projets.

La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la distinction des équipes lauréates. Le prix d'excellence a été attribué au projet "Hire Tex", tandis que le prix du meilleur impact social est revenu à "Safe DZ". Le projet "Med Horizon" a remporté le prix du projet le plus innovant, "Flux Pro" celui du meilleur produit et "Vermi Gold" le prix de la meilleure entreprise. **APS**

RÉVISION ATTENDUE DE LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE UN «ENJEU DE SOUVERAINETÉ»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a souligné, hier à Alger, l'importance de la révision de la loi d'orientation agricole récemment ordonnée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, estimant qu'elle marquera un "tournant" dans le secteur. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de sa rencontre avec les directeurs des services agricoles au niveau des wilayas, dans le cadre des préparatifs

pour la saison agricole 2026-2027, le ministre a indiqué que "la révision de la loi d'orientation agricole, qui associera l'ensemble des acteurs concernés, marquera, sans nul doute, un tournant dans le secteur, permettant de s'adapter aux évolutions en cours dans le domaine agricole", ajoutant cependant que "la filière céréalière est au "cœur de cet enjeu, car elle représente la base de l'alimentation des Algériens, tout en pesant sur la facture d'importation". "Chaque quintal

produit est un quintal de moins importé, mais surtout une devise économisée, un revenu décent généré pour nos agriculteurs et des emplois supplémentaires créés pour nos enfants", a-t-il soutenu. Il s'agit d'un "enjeu de souveraineté" qui exige la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour accompagner les agriculteurs et les producteurs et les encourager à augmenter la production et le rendement, a insisté le ministre, soulignant que l'Algérie a tout le potentiel pour relever ce défi : de

vastes étendues de terres fertiles, une expertise agricole et un encadrement administratif et technique dans chaque wilaya et chaque commune, et des instituts de recherche développés. Evoquant les objectifs de la nouvelle saison agricole, M. Khaldi a notamment cité l'élargissement des superficies cultivées en céréales, l'introduction de nouvelles variétés de blé et l'élaboration de la carte agricole, conformément aux hautes instructions du président de la République.

FORUM AFRIQUE-EL ALAMEIN (DU 2 AU 4 OCTOBRE EN ÉGYPTÉ)

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS CONTINENTAL POUR L'INVESTISSEMENT

Du 2 au 4 octobre prochain, la ville égyptienne d'El Alamein abritera la première édition du Forum « Afrique-El Alamein » sur l'investissement et les affaires, un rendez-vous continental destiné à renforcer l'intégration économique, à stimuler le commerce intra-africain et à promouvoir les investissements en faveur du développement du continent.



Plus de 20 dirigeants de gouvernements sont attendus à cet événement, qui réunira également des responsables d'institutions financières internationales et régionales, ainsi que des dirigeants et acteurs majeurs de différents secteurs économiques. Les participants examineront notamment les moyens d'accélérer l'intégration économique, de développer les échanges commerciaux et de mobiliser davantage d'investissements en Afrique. Organisé conjointement par le gouvernement égyptien, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le Forum a vocation à devenir un rendez-vous africain permanent et bisannuel consacré aux affaires. Il entend rapprocher les décideurs publics et le secteur privé autour des priorités de croissance et de développement du continent.

Les travaux porteront notamment sur l'harmonisation des priorités en matière de politiques publiques et d'investissement, le développement de partenariats pour la réalisation de projets, ainsi que le renforcement des mécanismes de

financement. Une attention particulière sera également accordée au développement du commerce intra-africain, à l'émergence de nouveaux secteurs économiques et au suivi de la mise en œuvre des initiatives retenues. Le programme prévoit plusieurs rencontres et sessions spécialisées, parmi lesquelles le Forum africain de l'investissement dans le secteur automobile, une session consacrée à l'adaptation au changement climatique et à la résilience, un concours destiné aux jeunes Africains dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la robotique, ainsi que le programme « Startup Arena », dédié aux jeunes entreprises. Les discussions porteront également sur le commerce et l'intégration de l'Afrique à la lumière des mutations de l'économie mondiale, l'attraction des capitaux et des investissements dans le secteur de la santé, le développement des chaînes de valeur régionales, la transition numérique et les technologies spatiales. D'autres sessions seront consacrées au développement de villes interconnectées et résilientes face aux effets du changement climatique, ainsi qu'à la valorisation des ressources minérales au service du développement de l'industrie manufacturière africaine. À travers cette

programmation, les organisateurs ambitionnent de favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs du continent, de renforcer les échanges et les investissements intra-africains et d'identifier de nouveaux relais de croissance susceptibles de soutenir le développement durable de l'Afrique.

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La tenue de ce rendez-vous intervient dans un contexte

marqué par l'accélération, en Algérie, des réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Dans ce cadre, le rôle de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a été renforcé, notamment à travers la refonte et l'élargissement des prérogatives du Guichet unique, conçu comme une plateforme intégrée pour la prise en charge des différentes démarches liées aux projets d'investissement.

De nouvelles mesures mises en place, en 2026, sont venues renforcer les prérogatives des représentants des administrations et établissements publics au sein des guichets, avec pour objectif de simplifier davantage les procédures, de réduire les délais de traitement des dossiers et de faciliter la concrétisation des projets.

LES START-UP AU CŒUR DE LA DIVERSIFICATION

Parallèlement, l'Algérie accorde une importance croissante au développement de son écosystème de start-up, considéré comme « un moteur d'innovation et de diversification économique ». Les efforts

engagés portent notamment sur le soutien, le financement et l'accompagnement des jeunes entreprises, mais également sur la diffusion de la culture entrepreneuriale et de l'innovation auprès des étudiants.

L'objectif affiché est d'atteindre 20.000 start-up à l'horizon 2029, alors que l'État poursuit ses efforts pour créer un environnement permettant de transformer les idées et projets innovants en entreprises viables, créatrices d'emplois et capables d'accéder aux marchés.

Cette orientation s'accompagne d'un intérêt accru pour des secteurs stratégiques tels que la numérisation, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies et les énergies renouvelables. Elle traduit « une volonté de transformer les start-up, simples projets innovants à leurs débuts, en institutions économiquement viables capables d'accéder aux marchés nationaux, continentaux et internationaux ». Le Forum d'El Alamein intervient également dans un contexte où l'Algérie cherche à consolider sa présence en tant qu'« acteur économique, commercial et d'investissement majeur sur le continent », en s'appuyant notamment sur ses capacités industrielles, ses infrastructures et sa politique de diplomatie économique. Cette ambition s'est notamment illustrée par l'organisation, l'année dernière, de la quatrième édition du Salon du commerce intra-africain (IATF) en Algérie.

Cette dynamique a également été prolongée par la création, par décret présidentiel, d'un fonds destiné au financement des start-up et de jeunes innovateurs africains, sous l'égide de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement. À travers ces différentes initiatives, l'Algérie veut renforcer son intégration dans les dynamiques économiques continentales et contribuer au développement de nouveaux mécanismes de coopération, d'investissement et de partenariat à l'échelle africaine.

Abir Menasria

LES PORTS

SERPORT INVESTIT 60 MILLIARDS DE DINARS DANS LA MODERNISATION

Le Groupe de services portuaires « Serport » a engagé un vaste programme d'équipement et de modernisation de ses infrastructures, doté d'une enveloppe de 60 milliards de dinars pour les exercices 2025 et 2026. L'objectif est d'améliorer la rentabilité des ports et de réduire les délais de traitement des navires.

Le Groupe de services portuaires « Serport » poursuit sa stratégie de modernisation du réseau portuaire national à travers un important programme d'investissement. Une enveloppe globale de 60 milliards de dinars a été mobilisée au titre des exercices 2025 et 2026, principalement pour l'acquisition de nouveaux équipements destinés à améliorer les performances des ports et à accélérer le traitement des navires.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, le PDG de Serport, Ali Boulares, a indiqué que cette démarche repose sur plusieurs axes, notamment la modernisation et l'extension des infrastructures, la numérisation des procédures, le renouvellement des équipements ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents acteurs de la chaîne logistique.

DES EXTENSIONS À ARZEW ET ANNABA

Plusieurs projets structurants sont actuellement en cours à travers les principaux ports du pays. Au port d'Arzew, les travaux d'extension du quai n°5 ont atteint un taux d'avancement de 61 %. Réalisé sur une superficie de 55 hectares, le projet devrait être réceptionné en 2027.

À Annaba, le projet principal porte sur la réalisation d'un quai métallique de 1.600 mètres de long et d'une

profondeur de 16 mètres. Avec un taux d'avancement de 55 %, les travaux devraient être achevés en mars 2027. Cette nouvelle infrastructure permettra notamment de traiter jusqu'à 10 millions de tonnes de phosphate par an et d'accueillir des navires d'une capacité comprise entre 80.000 et 90.000 tonnes. Le projet devrait également contribuer à renforcer les capacités d'exportation du port à hauteur de 10 millions de tonnes par an et à générer entre 5.000 et 10.000 emplois directs et indirects.

DJEN DJEN, UN FUTUR PÔLE LOGISTIQUE RÉGIONAL

Le port de Djen Djen figure également parmi les infrastructures concernées par cette dynamique de développement. Selon Ali Boulares, les études techniques relatives à la création d'un nouveau bassin d'une profondeur de 20 mètres et à l'aménagement de nouvelles surfaces de stockage, estimées à 122 hectares, sont désormais achevées. Ces extensions doivent permettre au port d'accueillir des navires de nouvelle génération pouvant transporter jusqu'à 24.000 conteneurs. Elles visent également à renforcer son rôle de pôle logistique régional, notamment pour les opérations de transbordement vers les ports nationaux et africains.

PLUSIEURS QUAIS RÉHABILITÉS À ALGER

Le port d'Alger bénéficie, lui aussi, d'un programme de réhabilitation de plusieurs de ses infrastructures. Les travaux concernant les quais 18, 19 et 21 sont achevés, pour une enveloppe financière de 6 milliards de dinars. La réhabilitation du quai n°8 est également terminée.

Par ailleurs, les travaux du quai n°17 affichent un taux d'avancement d'environ 50 %. Des études sont également en cours pour le réaménagement des quais 17, 22, 23, 24 et 25.

UNE SPÉCIALISATION PROGRESSIVE DES PORTS

Au-delà des investissements dans les infrastructures, Serport entend réorganiser le réseau portuaire national en attribuant à chaque port une spécialisation adaptée à sa position géographique, à ses potentialités et à son environnement économique.

Cette orientation vise à mieux répartir les activités entre les différentes infrastructures et à améliorer leur rentabilité. Le port de Mostaganem constitue, selon le PDG de Serport, le point de départ de cette démarche. Il a été dédié à l'accueil des opérations d'importation et d'exportation des entreprises publiques, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans ce cadre, le port de Mostaganem a récemment bénéficié d'une plateforme moderne de stockage de conteneurs d'une capacité de 10.000 unités.

L'aménagement d'une aire de stockage supplémentaire de cinq hectares a également été lancé.

Des études sont, en outre, en cours pour la réalisation d'un troisième bassin destiné à permettre l'accueil de navires de plus grande capacité.

À travers ces différents projets, Serport entend ainsi renforcer les capacités du réseau portuaire, améliorer la fluidité des opérations et accompagner le développement des échanges commerciaux et des activités d'exportation.

A. M.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHIAN-2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CE 21 SEPTEMBRE
**"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !**

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**"PARDONNE-NOUS,
GHAZA"**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

COURTS, LONGS MÉTRAGES ET DOCUMENTAIRES **AU RENDEZ-VOUS**

La 21^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB) a officiellement débuté samedi dernier, avec une programmation réunissant 32 œuvres, entre longs et courts métrages et documentaires, qui seront projetées jusqu'au 1^{er} octobre.

Organisée à la Cinémathèque de Béjaïa, la cérémonie d'ouverture a été marquée par une intervention du directeur artistique des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, Hakim Abdelfettah, qui a souligné que cet événement, porté par l'association Project'heurts, constitue « un moment privilégié d'échange et de partage de films avec le public ». La soirée inaugurale s'est poursuivie avec la projection du long métrage Alea Jacarandas de Hassen Ferhani. Le film retrace le parcours d'Ameziane Ferhani, journaliste, écrivain et père du réalisateur, à travers une déambulation poétique dans les rues d'Alger, rythmée par la présence des jacarandas qui jalonnent la capitale. Dans l'après-midi, une séance



spéciale avait été consacrée au documentaire The Sea Road to Gaza de la réalisatrice tunisienne Olfa Lamloom. Le film revient sur le périple de la flottille Sumud, partie en septembre 2025 avec pour objectif de tenter de briser le blocus imposé à Gaza. Pour cette 21^e édition, la Cinémathèque de Béjaïa accueille une sélection de 32 films, composée de 7 longs métrages, 19 courts métrages et 6 documentaires. Ces œuvres représentent une quinzaine de pays, dont l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Burkina Faso, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Palestine et la

Côte d'Ivoire.

Au-delà des projections, les RCB proposent également un programme de rencontres et de discussions destiné à prolonger les échanges autour des œuvres présentées. Des cafés-cinés et des tables rondes aborderont plusieurs thématiques liées au cinéma, notamment la propriété intellectuelle et la valorisation des archives cinématographiques. Cette dimension de transmission se poursuit à travers les ateliers de formation lancés à la Maison de la culture de Béjaïa. Parmi eux, un atelier d'initiation à la création

sonore documentaire qui a débuté vendredi dernier pour une durée de deux jours, tandis qu'un autre consacré à la restauration numérique des œuvres cinématographiques a été lancé samedi matin. Dans ce cadre, le court métrage *Yasmina*, réalisé en 1961 par Djamel Chandlerli et Mohamed-Lakhdar Hamina, fera l'objet d'un travail de restauration avant d'être présenté au public lors de la cérémonie de clôture. D'autres sessions de formation sont également programmées autour de l'actorat en studio, du marketing cinématographique et de la production de films, offrant aux participants l'occasion d'acquérir des connaissances pratiques dans différents métiers du septième art. À travers cette programmation qui associe découverte cinématographique, réflexion collective et transmission des savoir-faire, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa inscrivent leur 21^e édition dans une démarche qui dépasse la simple diffusion de films. L'objectif de ce rendez-vous est de faire de la rencontre entre les œuvres, les professionnels et le public un espace durable de dialogue et de création.

Zineb Bouzid

5^e ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DE FANTASIA À ES-SENIA

AMBIANCE VIBRANTE ET FESTIVE

La 5^e édition du Festival national de l'art équestre traditionnel (fantasia) s'est déroulée, samedi après-midi, dans une ambiance vibrante et festive à l'hippodrome Antar-Ibn-Cheddad d'Es-Senia (Oran), en présence d'un public nombreux. Cet événement d'art équestre traditionnel ancestral, qui attire les visiteurs, s'est déroulé dans une ambiance marquée par des chants festifs et de parades joyeuses des troupes de cavaliers, au milieu des tirs de baroud, qui reflètent la noblesse de ce patrimoine culturel et l'authenticité des traditions folkloriques algériennes. L'événement a vu la participation d'environ 600 cavaliers venus des différentes wilayas du pays, où les participants ont présenté des spectacles variés alliant les compétences de l'équitation et les arts de la fantasia traditionnelle. La manifestation s'est également distinguée par des démonstrations collectives et individuelles de tirs à la poudre, où les cavaliers ont montré une grande harmonie dans l'exécution, notamment lors des exhibitions collectives synchronisées reflétant l'authenticité du cavalier algérien et son héritage ancestral. Ils portaient également des sabres et des fusils traditionnels, qui ont ajouté à la beauté des tableaux artistiques présentés, accompagnés de cercles de poésie, décrivant avec précision

les combats, la noblesse des guerriers, la beauté des chevaux et le maniement du fusil, ainsi que des tables de couscous au niveau des tentes érigées à l'occasion.

Les organisateurs de cette manifestation sportive et culturelle, organisée par la Commission nationale de la fantasia et de l'équitation, estiment que c'est une

opportunité visant à faire revivre le patrimoine populaire et à le préserver, tout en cherchant à transmettre cet héritage culturel aux générations montantes. **APS**

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



8 SIGNES À SURVEILLER

■ **Cassants, striés, jaunes, bombés ou encore décolorés : l'apparence des ongles ne relève pas uniquement de l'esthétique. Certains changements peuvent être liés à des habitudes quotidiennes, tandis que d'autres peuvent parfois signaler une infection, une carence ou un problème de santé nécessitant un avis médical.**

DES INDICATEURS À NE PAS NÉGLIGER

Constitués principalement de kératine, les ongles évoluent en fonction de différents facteurs. L'alimentation, l'hydratation, l'exposition répétée à l'eau ou aux produits chimiques, mais aussi certaines maladies peuvent modifier leur aspect. Une transformation ponctuelle n'est pas nécessairement préoccupante. En revanche, lorsqu'une anomalie persiste, s'aggrave ou apparaît sans raison évidente, elle mérite davantage d'attention. La couleur, la forme, la texture ou encore la résistance de l'ongle peuvent alors fournir des indications utiles.

1. DES ONGLES SECS ET CASSANTS

Des ongles qui se dédoublent, se fissurent ou se cassent facilement sont souvent associés à des agressions extérieures. Les lavages fréquents, le contact répété avec l'eau, les savons agressifs, les dissolvants ou certains produits ménagers peuvent les fragiliser.

Lorsque cette fragilité s'installe dans la durée malgré la réduction de ces facteurs, elle peut aussi être associée à certains troubles, notamment à l'hypothyroïdie, qui ralentit le métabolisme et peut affecter la production de kératine.

Une bonne hydratation des ongles et le port de gants lors des tâches ménagères peuvent contribuer à les protéger.

2. DES STRIES OU DES CREUX SUR LA SURFACE

Les petites stries verticales deviennent plus fréquentes avec l'âge et ne sont généralement pas inhabituelles. En revanche, des sillons plus marqués, des creux ou une surface fortement ondulée peuvent parfois être associés à certaines maladies.

Le psoriasis ou certaines formes d'arthrite inflammatoire peuvent notamment provoquer des modifications de l'ongle. Une déformation importante, surtout lorsqu'elle s'accompagne d'une fragilité inhabituelle, justifie un avis médical.

3. DES LIGNES HORIZONTALES

Toutes les stries n'ont pas la même signification. Les lignes verticales sont courantes, particulièrement avec le vieillissement. Les marques horizontales, lorsqu'elles sont nettement visibles, peuvent en revanche apparaître dans certaines situations liées à des troubles hormonaux ou endocriniens.

L'alimentation joue également un rôle dans la santé de l'ongle. Un régime suffisamment riche en protéines, en fer et en vitamines du groupe B participe au maintien d'ongles résistants.

4. DES ONGLES ANORMALEMENT BOMBÉS

Un changement progressif de la forme de l'ongle mérite une attention particulière. Des ongles qui deviennent très bombés, avec une courbure importante, peuvent être héréditaires. Mais cette caractéristique peut aussi être associée à une diminution de l'oxygénation du sang. Elle peut notamment être

observée dans certaines maladies respiratoires, comme la bronchite chronique ou la BPCO, mais également dans certaines pathologies pulmonaires ou cardiaques. Une modification récente et importante de la forme des ongles doit donc être signalée à un professionnel de santé.

5. UNE COLORATION JAUNE PERSISTANTE

Les ongles jaunes ont des causes très diverses. Le port répété de vernis fortement pigmentés peut modifier temporairement leur couleur. Le tabac peut également laisser des traces jaunâtres sur les doigts et les ongles. Mais cette coloration peut aussi être liée à une infection fongique. Dans certains cas, elle peut être associée à un trouble thyroïdien ou à une affection pulmonaire chronique. Si la coloration persiste après l'arrêt des vernis ou du tabac, mieux vaut demander conseil à un professionnel de santé afin d'en déterminer l'origine.

6. DES ONGLES TRÈS PÂLES OU BLANCHÂTRES

La perte de couleur naturelle de l'ongle peut également constituer un signal à observer. Des ongles particulièrement pâles peuvent notamment être associés à une anémie, elle-même susceptible d'être liée à une carence en fer.

Lorsque les ongles deviennent presque entièrement blancs, plusieurs causes peuvent être envisagées, parmi lesquelles certaines maladies du foie, le diabète ou encore une insuffisance rénale.

Une modification persistante et inexpliquée de la couleur des ongles peut justifier un bilan médical, notamment sanguin, afin d'en rechercher la cause.

7. UNE COLORATION BLEUE

Des ongles qui prennent une teinte bleutée peuvent traduire une mauvaise oxygénation ou un problème de circulation sanguine. Cette coloration peut

notamment être observée dans certaines affections cardiaques ou pulmonaires.

Si cette modification apparaît brutalement ou persiste, elle ne doit pas être considérée comme un simple changement esthétique. Un avis médical permet d'en déterminer l'origine.

8. UNE TACHE NOIRE QUI NE DISPARAIT PAS

Toutes les marques sombres sur un ongle ne sont pas nécessairement inquiétantes. Un traumatisme, par exemple, peut provoquer un hématome sous l'ongle. Toutefois, une tache noire persistante mérite une attention particulière lorsqu'elle ne disparaît pas avec la pousse de l'ongle.

Dans certains cas, une pigmentation persistante peut être associée à un mélanome, une forme de cancer de la peau pouvant se développer au niveau de l'ongle. Une consultation dermatologique est alors nécessaire pour déterminer la nature de la lésion.

ET LES ROUGEURS ?

La couleur rouge n'est pas non plus à banaliser lorsqu'elle s'accompagne d'autres symptômes. Un ongle rouge, douloureux ou gonflé peut notamment être lié à une infection, qu'elle soit fongique ou bactérienne.

Des rougeurs ou des taches persistantes peuvent également être observées dans certaines maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales. Lorsque la rougeur s'étend, devient douloureuse ou s'accompagne d'un gonflement, une consultation médicale est recommandée.

UN SIGNE NE SUFFIT PAS À POSER UN DIAGNOSTIC

Il est important de rappeler qu'un changement de couleur ou de forme des ongles ne permet pas, à lui seul, d'identifier une maladie. De nombreuses modifications ont des causes bénignes ou sont simplement liées à l'âge, aux habitudes quotidiennes ou à des agressions extérieures. L'essentiel est donc de rester attentif aux changements inhabituels, particulièrement lorsqu'ils persistent, touchent plusieurs ongles ou apparaissent sans explication évidente. Dans ces situations, seul un professionnel de santé pourra déterminer s'ils nécessitent des examens complémentaires.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

FOOTBALL / UEFA NATIONS LEAGUE

LE PORTUGAL TOURNE-T-IL LA PAGE RONALDO ?

Cristiano Ronaldo reste une figure majeure du football portugais. Mais pour la première fois depuis longtemps, sa place de titulaire avec la Seleção semble moins évidente.

À 41 ans, l'attaquant continue d'évoluer à un bon niveau en Arabie saoudite et reste le meilleur buteur de l'histoire des sélections. Pourtant, son statut au sein de l'équipe nationale pourrait progressivement évoluer.

Arrivé en sélection en 2003, Ronaldo a longtemps été un titulaire indiscutable. Chaque sélectionneur a fait de lui l'un des principaux éléments de son équipe. L'arrivée de Jorge Jesus, cet été, semblait d'ailleurs devoir prolonger cette situation, les deux hommes ayant récemment travaillé ensemble à Al-Nassr.

Ronaldo avait ainsi débuté face au pays de Galles pour la première rencontre de Jesus à la tête du Portugal. Mais quelques jours plus tard, le scénario a été totalement différent en Norvège. Le capitaine

portugais a débuté la rencontre sur le banc et n'est finalement jamais entré en jeu.

Cette décision constitue un événement inhabituel dans la carrière internationale de Ronaldo. Il s'agissait seulement de la troisième fois depuis ses débuts en

sélection qu'il restait

sur le banc pendant 90 minutes sans entrer en jeu. Pour retrouver une situation similaire en compétition officielle, il faut remonter à l'Euro 2008.

En son absence, Jorge Jesus avait choisi d'associer Gonçalo Ramos et João Félix en attaque. Un choix payant puisque les deux joueurs ont inscrit les buts de la victoire portugaise (2-1).

Le sélectionneur a ensuite expliqué sa décision et assuré qu'il avait prévu de faire entrer Ronaldo en cours de match. « Je ne l'ai pas utilisé car je pensais que le jeu nécessitait d'autres options », a-t-il notamment expliqué, tout en précisant que cette décision ne signifiait pas que Ronaldo ne serait plus son premier choix lors du prochain match.

UNE RÉACTION QUI INTERPELLE

Au coup de sifflet final, Ronaldo a quitté directement la pelouse pour rejoindre les vestiaires, contrairement aux autres remplaçants qui étaient restés sur le terrain pour saluer leurs coéquipiers et les supporters.

Cette attitude a rapidement fait parler au Portugal. Jorge Jesus a indiqué qu'il devait encore discuter avec son capitaine avant de tirer des conclusions sur son comportement.

Cette mise à l'écart relance donc les interrogations autour du rôle de Cristiano Ronaldo avec la Seleção. Sans remettre en cause son immense parcours international, elle montre que son statut pourrait désormais être appelé à évoluer sous les ordres de Jorge Jesus.

A. Amine

FORMULE 1

Norris présente ses excuses à Colapinto



Lando Norris est revenu sur ses déclarations envers Franco Colapinto, après leur accrochage au Grand Prix d'Azerbaïdjan. Très remonté après son abandon, le pilote McLaren avait estimé que certains pilotes « ne devraient pas être en Formule 1 » et réclamé une suspension pour l'Argentin.

Deux jours après la course, Norris a reconnu être allé trop loin. Le Britannique a personnellement contacté Colapinto pour lui présenter ses excuses.

« J'ai envoyé un message à Franco pour m'excuser de mes commentaires. Je n'aurais tout simplement pas dû les faire. J'ai eu tort », a-t-il expliqué sur les réseaux sociaux.

L'accrochage avait également impliqué Pierre Gasly. Colapinto avait bloqué ses roues au premier virage avant de percuter son équipier, dont la monoplace avait ensuite touché celle de Norris. Les trois pilotes avaient été contraints à l'abandon. Norris assure désormais que l'incident est derrière eux. « Franco et moi sommes parvenus à une bonne compréhension. Nous sommes toujours de bons amis et nous avons hâte de reprendre la compétition », a-t-il ajouté. De son côté, Flavio Briatore a également présenté ses excuses à Norris et à McLaren, tout en reconnaissant que la manœuvre de Colapinto avait été « très mauvaise ».

TOURNOI ATP 500 DE PÉKIN

Djokovic vise un septième titre

Novak Djokovic s'apprête à retrouver le tournoi ATP 500 de Pékin après onze ans d'absence.

Le Serbe, très apprécié du public chinois, tentera de décrocher son premier titre de la saison. À 39 ans, Djokovic affiche 14 victoires pour 7 défaites en 2026.

Finaliste de l'Open d'Australie et demi-finaliste à Wimbledon, il a connu davantage de difficultés lors de ses dernières sorties, avec notamment une élimination précoce à l'US Open. Pékin reste toutefois un tournoi particulier pour le Serbe. Djokovic y a remporté les six éditions auxquelles il a participé entre 2009 et 2015. Il présente un bilan impressionnant de 29 victoires en autant de matchs, avec seulement un set concédé sur l'ensemble de ses six campagnes victorieuses. Pour son retour, le Serbe devra notamment se méfier d'Alexander Zverev, Felix Auger-Aliassime, Flavio Cobolli, Daniil Medvedev et Alex de Minaur. Fort de son exceptionnelle réussite dans la capitale chinoise, Djokovic espère retrouver ses meilleures sensations et viser un septième sacre à Pékin.

BASKET-BALL - NBA

Les Pistons éjectent le vétéran Gary Harris

Alors que le dossier Jalen Duren reste en suspens, les Pistons poursuivent les retouches dans leur effectif. Selon HoopsHype, la franchise du Michigan vient de couper le vétéran Gary Harris. Ce dernier avait débarqué à Detroit cet été dans le cadre d'un échange à six équipes. Taurean Prince avait également rejoint les Pistons depuis Milwaukee, tandis que Caris LeVert, ainsi qu'un futur second tour de Draft, avaient fait le chemin inverse. Dans la même opération, les Pistons avaient mis la main sur John Collins. Plus tôt cet été, il avait été avancé que les Pistons devraient choisir entre Harris et Prince pour leur 14e place dans l'effectif après avoir acquis les deux joueurs dans le cadre d'une opération

visant à réduire leur masse salariale. Avec le départ de Caris LeVert et de son contrat à 14,8 millions de dollars, contre les 7,6 millions cumulés des deux nouveaux arrivants, Detroit avait réalisé une économie immédiate et ainsi généré un peu de marge financière pour pouvoir se concentrer sur Jalen Duren, qui devrait occuper la 15e place de l'effectif. Gary Harris, lui, qui avait activé en juin son option à 3,8 millions de dollars pour la saison à venir, va tenter de rebondir ailleurs. Pas simple pour le joueur de 32 ans, en sérieuse perte de vitesse depuis ses années aux Nuggets. Transféré, en 2021, à Orlando contre Aaron Gordon, Gary Harris avait, en effet, vu son rôle largement diminuer avec le temps au Magic. La saison passée, il évoluait à Milwaukee où il a signé son exercice le plus modeste en carrière (2,7 points en 14 minutes). Avec toutefois un très correct 41% de réussite derrière la ligne à 3-points.



Foot/Qualifications CAN 2027

BURUNDI-ALGÉRIE, AUJOURD'HUI À 14H00

LES VERTS VEULENT CONFIRMER À BUJUMBURA

La sélection nationale de football effectue, aujourd'hui, son premier déplacement dans les qualifications de la CAN-2027, en affrontant le Burundi à Bujumbura à partir de 14h00, pour le compte de la deuxième journée du groupe I. Après leur succès face à la Zambie (3-1), les Verts veulent enchaîner avec une deuxième victoire.

Pour sa première sortie sous la direction du nouveau sélectionneur Brahim Hemdani, l'équipe nationale s'est imposée avec autorité, vendredi dernier au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura auront désormais l'occasion de confirmer ce bon départ à l'extérieur et de consolider leur position en tête du groupe.



DES ABSENCES À GÉRER

Hemdani devra toutefois composer avec quelques changements dans son effectif. Amine Gouiri, blessé face à la Zambie, est forfait pour cette rencontre et a été libéré afin de poursuivre ses soins. Rayan Aït-Nouri avait également quitté le

rassemblement au lendemain du premier match. Malgré ces absences, Hemdani veut conserver la même dynamique. « On ira au Burundi avec le même état d'esprit et l'ambition d'aller chercher le maximum de points », avait-il déclaré après la victoire

contre la Zambie.

De son côté, le Burundi devra réagir après sa défaite lors de la première journée.

Les Hirondelles se sont inclinées, vendredi dernier à Lomé, face au Togo (1-0) et restent sur deux revers consécutifs toutes compétitions confondues.

Classé 142e au classement FIFA, le Burundi compte profiter de l'avantage du terrain pour décrocher ses premiers points. Les Algériens devront donc rester vigilants face à une équipe qui jouera déjà une partie de son avenir dans ces éliminatoires. La rencontre sera dirigée par un trio arbitral botswanais conduit par Thabang Ketshabile.

Dans l'autre match du groupe I, la Zambie recevra le Togo à Lusaka à partir de 17h00.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

A. Amine

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR NATIONAL BRAHIM HEMDANI : « NOUS SOMMES PRÊTS POUR LE BURUNDI »

À la veille de la confrontation face au Burundi, le sélectionneur national Brahim Hemdani s'est présenté, lundi, devant les médias pour évoquer les préparatifs des Verts et les conditions dans lesquelles son équipe aborde cette deuxième sortie des éliminatoires de la CAN 2027. Après leur victoire face à la Zambie (3-1) lors de la première journée, les Fennecs ambitionnent de confirmer leur bon départ et de décrocher un nouveau résultat positif. Arrivée dimanche soir au Burundi, la sélection algérienne a rapidement entamé sa préparation sur place.

UNE PRÉPARATION SANS INQUIÉTUDE

Brahim Hemdani a assuré que les conditions entourant la rencontre étaient satisfaisantes, tout en reconnaissant que le terrain constituera une donnée à prendre en compte. « On est arrivés hier soir. On a été bien accueillis, les conditions autour du match sont bonnes, et puis le terrain. On a un certain nombre de joueurs qui ont l'habitude de jouer sur ce type de terrain, qui ont l'habitude de cet environnement, donc je n'ai pas d'inquiétude par rapport à ça », a expliqué le sélectionneur. La préparation se poursuit ainsi dans des conditions normales, même si les joueurs devront s'adapter à une surface différente de celle sur laquelle



personnellement », a-t-il déclaré.

LA RÉCUPÉRATION AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Le long déplacement effectué par la sélection a également retenu l'attention du staff technique. L'objectif, depuis l'arrivée au Burundi, consiste d'abord à permettre aux joueurs de récupérer et de se concentrer sur leur prochaine mission. « On a fait un long voyage, donc on s'est attaché à récupérer et on essaye de focaliser toute notre attention sur le match qui nous attend demain », a souligné Hemdani. Le sélectionneur a, là encore, choisi de recentrer les échanges sur l'échéance immédiate, alors que plusieurs questions portaient sur

ils ont l'habitude d'évoluer. « La préparation se déroule normalement, même si on sait que le terrain sera légèrement différent », a-t-il ajouté. Interrogé également sur Rayan Aït-Nouri, Hemdani a préféré ne pas s'attarder sur les sujets périphériques, insistant sur la nécessité de maintenir le groupe pleinement concentré sur le rendez-vous face au Burundi. « On est là pour préparer un match contre le Burundi, essayer de faire le meilleur résultat possible. Tout le reste, ce sont des choses annexes qui ne m'intéressent pas

l'actualité de la sélection. Il a notamment rappelé que Riyad Mahrez avait mis un terme à sa carrière internationale à l'issue de la Coupe du monde.

« ON CONNAÎT LES ATOUTS DE CETTE ÉQUIPE »

Sur le plan sportif, le staff technique algérien affirme avoir préparé la rencontre face au Burundi avec le même sérieux que les précédentes. « On a fait comme d'habitude, comme à l'accoutumée. On a étudié notre adversaire », a indiqué Hemdani, qui estime que la sélection burundaise possède plusieurs qualités, mais également des points faibles que les Verts devront chercher à exploiter. « C'est un adversaire qui a des forces, qui a aussi des points faibles sur lesquels on peut essayer d'appuyer. Donc la préparation du match, elle est faite, c'est la même, qu'elle soit ici ou dans un autre pays », a-t-il expliqué.

Le technicien algérien entend surtout voir ses joueurs rester vigilants pour empêcher le Burundi de tirer profit de ses principales qualités. « On connaît les atouts de cette équipe et on va essayer d'être vigilants pour contrer ces atouts-là », a-t-il assuré. Après cette deuxième rencontre officielle des éliminatoires de la CAN 2027, les Fennecs retrouveront Alger et rejoindront directement le Centre national technique (CTN) de Sidi Moussa. Ils y prépareront leur prochaine échéance, avec un match amical prévu face au Niger, le 6 octobre, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou.

A.A

TOURNOI UNAF

Les U20 algériens s'imposent face à la Libye

Les moins de 20 ans nationaux ont réalisé une bonne opération dans le tournoi de l'UNAF, en s'imposant dimanche dernier face à la Libye (3-1), au Canal Suez Stadium d'Ismailia. Après leur nul contre la Tunisie (1-1), les jeunes Verts ont livré une prestation solide. Après une première période

sans but, Seddikh a ouvert le score à la 56e minute, avant que Sellami ne double la mise de la tête à la 72e minute. Aïch a ensuite inscrit le troisième but algérien à la 85e minute. La Libye a réduit l'écart dans le temps additionnel par Mohamed El Hammadi, sans parvenir à revenir dans la partie.

Avec cette victoire, l'Algérie totalise quatre points et se replace dans le haut du classement. Les jeunes Verts affronteront le Maroc, mercredi lors de la troisième journée. Les deux premières équipes du tournoi décrocheront leur qualification pour la CAN U20 2027, prévue au Ghana.



LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, en compagnie de la délégation qui l'accompagne. La rencontre s'est déroulée en présence de Brahim Merad,

ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales, ainsi que de Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures. Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite de travail effectuée par le secrétaire général de l'OPEP en Algérie.



LES ORIENTATIONS JUDICIEUSES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE ET SON SOUTIEN CONSTANT À L'OPEP SALUÉS

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Haitham Al-Ghais, a salué, hier, le rôle de l'Algérie et son engagement en faveur du renforcement du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux, exprimant ses vifs remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses orientations judicieuses et son soutien constant à l'organisation. Dans une déclaration à l'issue de son audience avec le président de la République, M. Al-Ghais a indiqué : « C'est pour moi un grand plaisir d'être aujourd'hui en Algérie avec vous tous pour commémorer le dixième anniversaire de l'Accord d'Alger. Au-delà de la commémoration de cet événement important, cette journée constitue également une occasion de saluer le rôle de l'Algérie ainsi que son soutien constant et indéfectible à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. »

Le secrétaire général de l'Opep a également adressé

ses « sincères remerciements » au président de la République pour « son leadership, son soutien et ses orientations judicieuses qui nous permettent d'accomplir notre mission au sein de l'Opep », ainsi qu'au gouvernement algérien pour « son engagement constant en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux ». M. Al-Ghais a, par ailleurs, exprimé sa « profonde gratitude, ses remerciements et son estime à l'Algérie, à ses dirigeants et à son peuple », pour l'avoir invité à prendre part à la commémoration de cet anniversaire particulier et de cet événement important. L'Accord d'Alger, un exemple de coopération Il a souligné que l'Accord d'Alger « nous rappelle que même dans les périodes les plus difficiles, la coopération reste possible », estimant que tel est « l'héritage que nous devons tous garder à l'esprit à l'occasion de ce dixième anniversaire de l'Accord d'Alger ». Le secrétaire général de l'Opep a ajouté que

cet accord demeure « une leçon de l'histoire », soulignant que « la stabilité du marché ne se construit pas uniquement à travers des déclarations, mais également grâce à la confiance, aux mécanismes mis en place et à la volonté des États de se rassembler lorsque les circonstances deviennent difficiles ». Il a également relevé que « l'investissement, la sécurité des approvisionnements et la stabilité économique sont des éléments étroitement liés à la stabilité résultant de l'accord Opep+ », ajoutant que « le besoin de dialogue n'a pas diminué, mais est devenu plus important que jamais ». Des remerciements au ministre d'Etat Mohamed Arkab Dans le même contexte, M. Al-Ghais a adressé ses remerciements au ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, pour « son soutien et son rôle éminent dans la conduite des travaux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ».

APS



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES ANCIENS JOUEURS DE L'ÉQUIPE DU FLN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football, Mohamed Maouche, ainsi que la délégation qui

l'accompagnait. A cette occasion, le président de la République a reçu des cadeaux symboliques de la part du président de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football.

ÉLECTIONS LOCALES LE RÔLE CLÉ DES MÉDIAS AU CŒUR DES DÉBATS

À deux mois des élections locales prévu le 28 novembre 2026, le rôle des médias dans l'accompagnement du processus électoral était au cœur d'une journée d'étude organisée, hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, par le ministère de la Communication en partenariat avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Placée sous le thème « Médias et élections locales 2026 : vers une couverture professionnelle, responsable et transparente », cette rencontre a permis de mettre en avant les exigences liées à la couverture médiatique des prochaines échéances, entre devoir d'information, respect de l'éthique professionnelle et nécessité de préserver la fiabilité de l'information électorale. Intervenant à l'ouverture des travaux, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné que cette initiative s'inscrivait dans une démarche visant à renforcer la coordination entre les institutions électorales et les professionnels des médias. Il a ainsi évoqué une « approche d'intégration et de coordination institutionnelle » entre le secteur de la Communication et l'ANIE, considérant que cette complémentarité



constitue un élément important pour accompagner les différentes étapes du scrutin. Dans son intervention, le ministre a réplacé la couverture électorale dans le cadre plus large de la consolidation de la pratique démocratique. Il a rappelé que les réformes engagées dans les domaines de l'information et des élections avaient accompagné, selon lui, les transformations du paysage national et les évolutions technologiques qui influencent désormais les pratiques démocratiques. Concernant spécifiquement les médias, Mohamed Bouslimani a insisté sur les garanties encadrant l'exercice du métier de journaliste et sur la nécessité de conjuguer liberté professionnelle et responsabilité. Le

secteur de la Communication œuvre, a-t-il expliqué, à renforcer le dispositif juridique et à développer la formation spécialisée afin de permettre aux journalistes d'exercer leur mission « avec une liberté responsable », tout en respectant leur devoir professionnel et en maintenant une position équilibrée à l'égard de l'ensemble des candidats. Cette exigence de neutralité revêt une importance particulière à l'approche des élections locales, durant lesquelles les médias sont appelés à fournir aux citoyens une information fiable sur les candidats, leurs programmes et les différentes étapes du processus électoral.

À travers cette rencontre, le ministère de la Communication et l'ANIE entendent ainsi placer la qualité de l'information au centre de l'accompagnement des élections locales de 2026, dans un contexte où la rapidité de circulation des contenus numériques impose aux médias une exigence accrue de vérification, de responsabilité et de rigueur.

G. S. E.

**A LIRE NOTRE COMPTE RENDU
DÉTAILLÉ DANS NOTRE
PROCHAINE ÉDITION**

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS ATTAF ET LANDAU POURSUIVENT LE DIALOGUE

Le dialogue entre l'Algérie et les États-Unis se poursuit autour du renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines commercial et sécuritaire. Dans un communiqué publié hier par l'ambassade des États-Unis en Algérie, Washington a indiqué que le vice-secrétaire d'État américain, Christopher Landau, et le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avaient poursuivi la semaine dernière leurs échanges sur le renforcement de la coopération commerciale ainsi que sur leur engagement commun en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Cette nouvelle concertation intervient dans le prolongement des échanges engagés entre les deux pays, alors que les relations algéro-américaines connaissent une dynamique autour de plusieurs secteurs de coopération. Les deux parties ont notamment réaffirmé leur volonté de poursuivre ce dialogue et d'examiner les opportunités à venir.